



*TOULOUSE*  
**DECISION D'ATTRIBUTION/  
D'INFIRMISSIME**

Enregistrement.

Référence: DAMP-EN-P07-09

Version / Date Crédation: 1.0 / Décembre 2021

Page 1 sur 1

09366

03 NOV 2022

**DECISION N° /22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMI/NY DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GRILLES PERFORÉES DES SÉPARATEURS POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON.**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON**

**Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Économique révisé le 30 janvier 2014 ;

**Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

**Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;

**Vu** La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

**Vu** La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

**Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM du 03/06/2022 pour la fourniture d'un lot de grilles perforées des séparateurs des usines d'égrenage de la SODECOTON ;

**Considérant** La Lettre N° 113/22/SDCC/CIPM du 21/10/2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**: La Société SOSEA est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée.

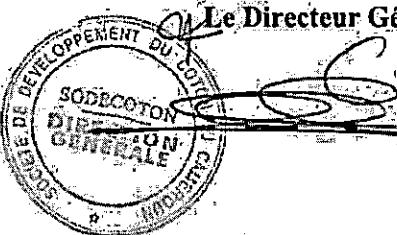
LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	SOSEA-ROUTE DES ALIZES, B.P. 76430 SANDOUILLE, FRANCE	69 932 287	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

**Article 2**: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Le Directeur Général,

**Ampliations :**

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Henri Pierre MOURRAIN

**Développons durablement le septentrion**

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tel. 227 10 80, Fax 227 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tel & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tel. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo, 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54



**COMMUNIQUE  
D'ATTRIBUTION/INFRUCTION**

Enregistrement

Référence: DAMP-EN-P07-19

Version / Date Crédit: 1.0 / Juin 2022

Page 2 sur 2

**COMMUNIQUE N° 9936/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 03 NOV 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GRILLES PERFORÉES DES SÉPARATEURS POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON.**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :**

Les résultats de l'Appel d'Offres International Ouvert N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM du 03/06/2022 pour la fourniture d'un lot de grilles perforées des séparateurs des usines d'égrenage de la SODECOTON, se présentent ainsi qu'il suit :

LOT	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	SOSEA ROUTE DES ALIZES, B.P. 76430 SANDOUILLE, FRANCE	69 932 287	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Ce dit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

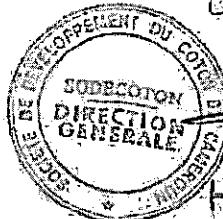
Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, pour les motifs ci-après, est prié de passer retirer son offre sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celle-ci sera détruite. Il s'agit de:

Lot unique	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS
	LARN INTERNATIONAL LTD	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques majeures de la fourniture (incomplètes et non conformes)

Ampliations

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archivés

Le Directeur Général,



Henri Pierre MOURRAIN

**Développons durablement le septentrion**

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54



## NOTIFICATION D'ATTRIBUTION

09368

N°

/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY

Enregistrement

Référence: DAMP-EN-P07-20

Version /Date Crédation: 1.0/ Juin 2022

Page 1 sur 1

Garoua, le 03 NOV 2022

**Objet :** Notification d'attribution de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres International Ouvert N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM du 03/06/2022.

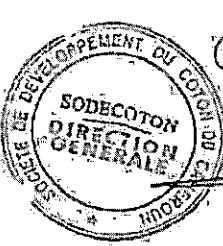
Monsieur le Directeur Général,

Votre société a été retenue, sur la base des données ci-après, comme attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres International Ouvert N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM du 03/06/2022 pour la fourniture d'un lot de grilles perforées des séparateurs des usines d'égrenage de la SODECOTON, ainsi qu'il suit:

- \* **Lot unique :** La fourniture d'un lot de grilles perforées des séparateurs des usines d'égrenage de la SODECOTON.
- Montant de l'offre TTC : 69 932 287 FCFA ;
- Lieu de livraison : Magasin Transit SODECOTON à Garoua II ;
- Délais de livraison : 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

En attendant la finalisation des formalités administratives liées à la conclusion de la lettre-commande y afférente, nous vous demandons de prendre, d'ores et déjà, les dispositions nécessaires pour que ces prestations soient exécutées dans les délais prévus.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.



Le Directeur Général

Henri Pierre MOURRAIN

**Développons durablement le septentrion**

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 FCFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53 Avenue Victor Hugo 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54